EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **19 décembre 2013 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **dix neuf décembre deux mille treize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 13 décembre 2013, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Manuela FERREIRA DE SOUSA à Christine DULAC-ROUGERIE, Guy BALLET à Anne COURTILLÉ, Corinne NAJIM à Patricia AUCOUTURIER, Odile SAUGUES à Alain MARTINET**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**Djamel IBRAHIM-OUALI, Havva ISIK, Eric SEVRE**
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Mesdames Françoise NOUHEN, Cécile AUDET et Carole COURTIAL arrivent avant le vote de la question n° 1.
Mesdames Nicole BARBIN et Marie SAVRE quittent la séance après le vote de la question n° 3.
Monsieur Louis VIRGOULAY quitte la séance après le vote de la question n° 3 et donne pouvoir à Madame Monique BONNET.
Interruption de la séance de 21 h 25 à 21 h 40 pendant le débat sur la question n° 4.
Madame Danièle GUILLAUME quitte la séance avant le vote de la question n° 5 et donne pouvoir à Madame Françoise NOUHEN.
Madame Danielle AUROI quitte la séance avant le vote de la question n° 6 et donne pouvoir à Madame Odile VIGNAL.
Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET à partir de la question n° 8.

Rapport N° 29

MARCHÉS PUBLICS

MARCHES - ACHATS DE TRAVAUX, FOURNITURES, SERVICES - AUTORISATION DE LANCEMENT DE PROCEDURES
(Article L.2122-21-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Afin d'assurer la continuité du service public et le fonctionnement des services municipaux, il convient de passer des marchés dans les domaines suivants pour :

I - La réalisation de travaux
II - L'achat de fournitures
III - L'achat de services

I – La réalisation de travaux

1. Aménagement des espaces publics du quartier de Champratel

Ce projet d'aménagement des espaces publics s'intègre dans le projet de renouvellement urbain de Champratel situé au nord de Clermont-Ferrand, dans un tissu urbain constitué, le long de la nouvelle ligne de tramway.
Ce nouveau quartier est fondé sur des principes de mixité (urbaine, programmatique, sociale), de respect de l'environnement et de densité urbaine.

Les objectifs recherchés sont :

- Qualité du projet d'aménagement des espaces publics.
- Préserver et renforcer les continuités urbaines et naturelles. Proposer de nouvelles pratiques d'usages. Offrir une capacité d'appropriation et d'évolutivité des espaces.
- Respect de l'environnement, projet durable.
- Réaliser un projet à l'échelle du quartier. Nourrir les espaces de leur contexte, leur environnement.
- Favoriser les économies énergétiques, la gestion de l'eau.
- Solliciter les filières locales.

Les principes structurants instaurés proposent des objectifs de durabilité :

*** Traitement paysager**
- s'inscrire dans un paysage marqué par la continuité des espaces naturels et des jardins ouvriers existants ;
- privilégier les plantations d'essences locales ;
- les arbres existants sont conservés au maximum sur les espaces publics et orientent ainsi la conception des espaces ;
- le traitement paysager caractéristique du quartier (buttes enherbées) est réutilisé pour le traitement des limites, comme jeux, lieu de pause, ...

*** Gestion de l'eau**
- les espaces publics sont supports des fonctions hydrologiques du quartier, sous forme de noues, tranchées drainantes, bassins humides, ... et les intègrent de manière paysagère dans la conception globale.

*** Gestion différenciée des espaces verts**

- un niveau d'entretien particulier est proposé pour chaque type d'espace, ceci pour préserver la nature, limiter la fréquence d'intervention et préserver la biodiversité. Ici, 4 niveaux d'entretien pour 4 types d'espaces (partenariat avec le service Techniques Végétales).
- les produits phytosanitaires sont proscrits au profit de solutions alternatives environnementales (lutte biologique, lutte mécanique, ...)

*** Justesse du niveau d'éclairement**

- maintenir un confort, une qualité et une sécurité nocturne en hiérarchisant les éclairages par type d'espace (éclairages fonctionnels, signal et de balisage), tout en intégrant des économies d'énergie et une réduction de l'entretien/de la maintenance.

*** Filières locales sollicitées**

- utilisation de la filière bois Auvergne, très développée (production/transformation/conception/mise en œuvre) ;
- utilisation des pierres de la région.

*** Matériaux sains et naturels, mise en œuvre simplifiée**

- utilisation de matériaux nécessitant peu d'énergie pour leur mise en œuvre (provenance, traitement, ..).
- simplifier au maximum les aménagements : bordures supprimées, réduction du nombre de matériaux, de gammes de mobiliers utilisés, mutualisation des aménagements, ...

*** Transversalité - appropriation - évolutivité**

- les espaces renvoient à des usages et paysages existants sur le site et apportent de nouvelles pratiques et ambiances : lieux de mixité, statuts privés/ publics, de rencontres, d'échanges, lieux vivants, appropriables et évolutifs.
- les espaces libres sont garants d'une grande qualité d'habiter, permettent d'accompagner l'urbanisation en cours et future, et d'affirmer les relations avec les quartiers existants.
- privilégier les modes doux sur des espaces partagés : zone 30, voiries «plateaux», arrivée du tramway, cycles sur chaussée, ...
- aménagements urbains accessibles et respectueux des personnes à mobilité réduite.

Ces éléments généraux de conception/réalisation, seront pris en compte dans l'appréciation de la valeur technique des offres notamment au travers des résultats d'un système d'évaluation environnemental des offres.

Le coût global de cette opération est estimé à 7 500 000 € HT.

Appel d'offres ouvert - en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP.
Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics pour une durée ferme de quatre ans, attribué en cinq lots séparés.
Le choix d'un marché à bons de commande a été retenu pour permettre de faire face aux aléas d'un chantier complexe dont les emprises foncières sont définies au fur et à mesure de l'affectation des espaces.

Nature et étendue des lots
Lot n° 1 : VRD
valeur mini :1 710 000 € HT
valeur maxi : 4 110 000 € HT

Lot n° 2 : réseaux humides
valeur mini : 420 000 € HT
valeur maxi 1 000 000 € HT

Lot n° 3 : éclairage public
valeur mini : 280 000 € HT
valeur maxi : 660 000 € HT

Lot n° 4 : espaces verts, jeux et passerelle
valeur mini : 960 000 € HT
valeur maxi : 2 300 000 € HT

Lot n° 5 : maçonneries extérieures
valeur mini : 340 000 € HT

valeur maxi : 820 000 € HT

2. Opérations pluriannuelles de travaux sur des bâtiments municipaux

Vous trouverez en annexe à ce rapport la liste des opérations d'investissement sur les bâtiments de la Ville pour lesquelles des crédits ont été demandés au budget primitif 2014 et qui nécessiteront des demandes complémentaires sur les exercices budgétaires suivants; soit parce que l'opération est inscrite dans le cadre du PPI (Programme Pluriannuel d'Investissement), soit parce que l'opération est phasée sur plusieurs années.

Il s'agit principalement de projets de rénovation lourde ou de restructuration, comme :

- l'immeuble Flaubert,
- le Stade Philippe Marcombes,
- le bâtiment polyvalent de la Fontaine du Bac,
- les satellites de restauration scolaire Albert Bayet et Paul Bert,
- la création des locaux de la Scène Nationale.

mais aussi :

- les travaux de restauration des églises Notre-Dame du Port, Saint-Pierre des Minimes, Notre-Dame de la Prospérité, de couverture de la chapelle des Carmes et de réhabilitation de la chapelle de l'Oratoire
- les travaux de réfection et de mise en sécurité des groupes scolaires Albert Bayet, Anatole France et Alphonse Daudet,
- les travaux de climatisation/chauffage du mail d'Allagnat,
- la reconstruction du dépôt de voirie des Vergnes,
- le passage en gazon synthétique des tennis de Croix de Neyrat.

Pour chacune de ces opérations vous trouverez la demande d'inscription de crédits pour l'exercice 2014, le phasage des prévisions de dépenses sur les exercices suivants et l'estimation du coût global du projet. Chacune d'entre elles fera l'objet du lancement d'une consultation pour attribuer les marchés d'étude, de travaux et / ou de fournitures correspondants.

3. Reprise des concessions funéraires échues non renouvelées

L'entretien des quatre cimetières clermontois suppose la reprise régulière des tombes arrivées à échéance et pour lesquelles les familles, dans les deux ans suivant l'échéance du contrat , ne procèdent pas au renouvellement. Cette reprise permet le vidage et la remise en état de l'emplacement, qui peut accueillir une nouvelle concession, dont la vente génère une recette pour la Ville.
Il s'agit d'assurer l'entretien des cimetières clermontois et de libérer des terrains à la vente. Ces reprises entrent dans la politique de gestion durable des cimetières.

Volet développement durable de la consultation :

Les matériaux récupérés sur les tombes sont à réutiliser par la Ville lorsque leur état le permet.

L'estimation du montant global de cette opération est de 50 000 € HT par an.

Procédure adaptée en application de l'article 28 du CMP
Accord-cadre attribué à plusieurs opérateurs économiques en application de l'article 76 du Code des Marchés Publics pour une durée de un an reconductible 2 fois, attribué en lot unique.

Nature et étendue du marché
Enlèvement de la marbrerie et exhumations des corps pour mise à l'ossuaire
Remise en état sommaire du terrain

valeur mini : 25 000 € HT
valeur maxi : 75 000 € HT

4. Marchés à bons de commande de plâtrerie - peinture dans les bâtiments communaux zones A et C

Les marchés à bons de commande pour les travaux de plâtrerie - peinture dans les bâtiments communaux pour les zone A et C arrivent à échéance le 7 mai 2014. Ces marchés permettent de faire face aux besoins imprévus, ainsi qu'aux consultations infructueuses.

Le montant annuel est estimé pour chaque lot entre un minimum de 75 000 € HT et un maximum de 300 000 € HT.
Les crédits budgétaires sont inscrits sur les imputations correspondant à chaque opération concernée.

Appel d'offres ouvert - en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP.
Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics attribué en deux lots séparés pour une durée de un an, renouvelable 3 fois.

Nature et étendue de chaque lot :
Lot n°1 : Zone A : Travaux de plâtrerie-peinture dans les bâtiments communaux
valeur mini annuelle : 75 000 € HT
valeur maxi annuelle : 300 000 € HT

Lot n°2 : Zone C : Travaux de plâtrerie-peinture dans les bâtiments communaux
valeur mini annuelle : 75 000 € HT
valeur maxi annuelle : 300 000 € HT

II – L'achat de fournitures

1. Accord-cadre de fourniture de matériels, logiciels et accessoires de téléphonie

L'accord-cadre en cours vient à expiration en avril 2014.

Il s'agit de lancer une consultation qui a pour objet :

- l'achat d'autocommutateurs pour l'extension, le remplacement et en complément du parc actuel ;
- l'achat de postes téléphoniques fixes, numériques et analogiques, fax, répondeurs, …
- ainsi que l'achat de divers accessoires de réseau et téléphonie (rallonges, conjoncteurs, …).

Les achats seront réalisés par marchés subséquents avec remise en concurrence des titulaires de l'accord-cadre à chaque survenance du besoin.
L'estimation du montant global de ces achats sur les deux ans de l'accord-cadre et les trois lots est comprise entre un minimum de 52 000 € HT et un maximum de 205 000 € HT.

Procédure adaptée en application de l'article 28 du CMP
Accord-cadre attribué à plusieurs opérateurs économiques en application de l'article 76 du Code des Marchés Publics pour une durée ferme de deux ans, attribué en trois lots séparés.

Nature et étendue des lots
Lot n° 1 : Autocommutateurs
Pour l'extension, le remplacement et en complément du parc actuel. Possibilité de demandes de prestations comme installations, paramétrages, réparations et conseils.
valeur mini pour les 2 ans : 18 000 € HT
valeur maxi pour les 2 ans : 90 000 € HT

Lot n° 2 : Postes téléphoniques
Postes fixes numériques et analogiques, DECT, fax, répondeurs, postes IP, …
valeur mini pour les 2 ans : 30 000 € HT
valeur maxi pour les 2 ans : 90 000 € HT

Lot n° 3 : Divers accessoires de réseau et téléphonie
Jarretières, cordons de brassage, rallonges, conjoncteurs, doubleurs, racks et accessoires, ...
valeur mini pour les 2 ans : 4 000 € HT
valeur maxi pour les 2 ans : 25 000 € HT

2. Fourniture d'outillage

Les services Gestion et Maintenance et Techniques Végétales de la Direction de l'Espace Public ont besoin d'acheter régulièrement des outils pour leur permettre de mener à bien leurs missions.

L'identification des fournitures nécessaires au fonctionnement des services intervenant au fur et à mesure des besoins, il est proposé la conclusion d'un marché à bons de commande avec montants minimums et maximums définis annuellement.
Les services pourront, par émission de bons de commandes dans la fourchette mini/maxi, acheter les produits qui sont, soit définis au bordereau des prix du marché, soit issus des catalogues proposés par le titulaire auxquels on applique le rabais consenti, soit à la marge par un devis.

Volet développement durable de la consultation :
En matière de développement durable une attention particulière sera portée sur les points suivants :

- matériaux de fabrication (ex : bois issu de forêts gérées durablement),
- provenance des produits,
- gestion des déchets,
- rationalisation des transports.

Le coût global de ces achats est estimé à 208 000 € HT pour quatre ans, pour les deux lots. S'agissant d'un marché transverse, les crédits nécessaires à la dépense en 2014 et pour les années suivantes, seront demandés par les services consommateurs de ces fournitures.

Appel d'offres ouvert - en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP.
Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics pour une durée de un an, reconductible 3 fois, attribué en deux lots séparés.

Nature et étendue des lots
Lot n° 1 : Outillage horticole
Ce lot concerne la fourniture de tout l'outillage horticole et pièces détachées, y compris tuyaux d'arrosage standard, brouettes, ...
valeur mini : 15 000 € HT
valeur maxi : 60 000 € HT

Lot n° 2 : Balais pour le nettoyage extérieur
Ce lot concerne la fourniture de balais et de pièces détachées (manche bois, ...) pour le nettoyage des espaces extérieurs tels que cours, trottoirs, places.
valeur mini : 2 500 € HT
valeur maxi : 10 000 € HT

3. Achat de carburant par cartes accréditives

Il s'agit de lancer une consultation pour résoudre les approvisionnements suivants :

- les véhicules basés sur les sites éloignés des Services Techniques du Limousin ne peuvent pas se ravitailler à la station service municipale, les pleins sont effectués en station-service grand public,
- la station-service municipale n'est pas équipée d'une pompe permettant la distribution du GPL,
- les agents en mission hors agglomération doivent pouvoir faire le plein des véhicules municipaux.

et donc permettre l'achat de carburant dans un réseau de stations-services grand public (SP95, GO, GPL) sur l'agglomération clermontoise et sur le territoire national en cas de déplacement.
La volatilité des prix des carburants ne permet pas de fixer des seuils minimums et maximums pour ce marché.

Volet développement durable de la consultation :

La préférence sera donnée à des entreprises sensibilisées développement durable.

Le coût global de ces achats est estimé à 100 000 € HT par an.

Appel d'offres ouvert - en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP.
Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics pour une durée de un an, reconductible 3 fois, attribué en lot unique, sans montant minimum et maximum.

4. Fourniture de matériels électriques pour l'éclairage public et signalisation lumineuse

Le service Circulation Signalisation Lumière est amené à acheter des lampes, des appareillages, des coffrets, des armoires afin d'assurer la modernisation et la maintenance de ses réseaux d'éclairage public et de signalisation lumineuse.
L'identification des fournitures nécessaires au fonctionnement du service intervenant au fur et à mesure des besoins, il est proposé la conclusion d'un marché à bons de commande avec montant minimum et maximum défini d'un an reconductible une deux ou trois fois.
Le service pourra, par émission de bons de commandes dans la fourchette mini/maxi, acheter les produits qui sont, soit définis au bordereau des prix du marché, soit issus des catalogues proposés par le titulaire auxquels on applique le rabais consenti ; soit à la marge par une clause d'approvisionnement décrite au marché.

Volet développement durable de la consultation :

Afin de limiter l'impact de ces prestations sur l'environnement proche, un respect de certaines règles est demandé pour réduire ces nuisances, à savoir :

- produits respectueux de l'environnement,
- respect de la réglementation relative aux DEEE et DEEE pro (obligation de collecte et de recyclage) issus d'un équipement électrique, électronique destiné aux professionnels.
- adhérant à un éco-organisme agréé pour assurer la reprise et le recyclage.

Le coût global de ces achats est estimé à 160 000 € HT par an, pour les trois lots. S'agissant d'un marché transverse, les crédits nécessaires à la dépense en 2014 et pour les années suivantes, seront demandés par les services consommateurs de ces fournitures.

Appel d'offres ouvert - en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP.
Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics pour une durée de un an, reconductible 3 fois, attribué en trois lots séparés.

Nature et étendue des lots
Lot n° 1 : Fourniture de lampes pour l'éclairage public et signalisation lumineuse
Le présent lot concerne la fourniture de lampes, d' appareillages et autres composants électriques et électroniques, ...
valeur mini : 40 000,00 € HT
valeur maxi : 160 000,00 € HT

Lot n° 2 : Fourniture de coffrets classe 2 pour l'éclairage public et la signalisation lumineuse
Le présent lot concerne la fourniture de coffrets classe 2, de balises de sécurité, de bornes et de matériels de raccordements, ...
valeur mini : 10 000,00 € HT
valeur maxi : 40 000,00 €HT

Lot n° 3 : Fourniture d'armoires d'éclairage public et de signalisation lumineuse
Le présent lot concerne la fourniture d'armoires de commande de tous types.
valeur mini : 10 000,00 € HT
valeur maxi : 40 000,00 € HT

III – L'achat de services

1. Enlèvement de graffitis et affichages sauvages zone 2 de la commune de Clermont-Ferrand sauf hyper centre ville

Le présent marché a pour objet de faire assurer, sur commande de la Ville de Clermont-Ferrand, l'enlèvement des tags ou graffitis et affichages sauvages sur les façades (et autres supports) privées ou publiques de la commune sauf l'hyper centre ville.

Volet développement durable de la consultation :

En matière de développement durable une attention particulière sera portée sur les points suivants :

- produits utilisés (analyse des phrases de risques, ...) et fiches de données sécurité,
- véhicules (utilisation véhicules propres),
- techniques alternatives (avec baisse de la consommation d'eau),
- traitement des déchets et rejets,
- sécurité du personnel et des usagers du domaine public.

Le coût de cette prestation est estimé pour quatre ans à 315 000 € HT.

Appel d'offres ouvert - en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP.
Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics pour une durée de un an reconductible trois fois, attribué en lot unique.
valeur mini annuelle : 35 000,00 € HT.
valeur maxi annuelle : 140 000,00 € HT.

2. Décapage de trottoirs, chaussées et places pavées

Le présent marché a pour objet de faire assurer des prestations de décapage de trottoirs, de chaussées et de places pavées sur la commune de Clermont-Ferrand.

Volet développement durable de la consultation :

En matière de développement durable une attention particulière sera portée sur les points suivants :

- volet bruit avec horaires imposés aux candidats,
- fiches de données sécurité pour les produits utilisés sur la voirie,
- information des riverains et commerçants,
- traitement des déchets et rejets,
- description des véhicules et matériels d'intervention (énergie alternative, ...),
- sécurité du personnel et des usagers du domaine public.

Le coût de cette prestation est estimé pour quatre ans à 200 000 € HT.

Appel d'offres ouvert - en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP.
Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics pour une durée de un an reconductible trois fois, attribué en lot unique.
valeur mini annuelle : 30 000,00 € HT.
valeur maxi annuelle : 100 000,00 € HT.

3. Fourniture de services de télécommunication (abonnements, communications, …) relatifs à la téléphonie fixe et mobile pour l'ensemble des services municipaux pour les flux entrants et sortants

Nota : ce rapport annule et remplace celui qui vous a été présenté lors de la séance du Conseil Municipal du 8 novembre dernier. En effet, de nouvelles technologies sont désormais disponibles et justifient d'ajouter un troisième lot dans la consultation. Les montants mini et maxi de chacun des lots ont aussi été révisés.
Il s'agit donc de lancer un appel d'offres ouvert européen pour les achats de services opérateurs (abonnements, communications, …) relatifs à la téléphonie fixe et mobile.
Le coût global de l'opération est estimé à 1 200 000 € HT sur une durée de 4 ans pour l'ensemble des 3 lots.
Appel d'offres ouvert - en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP.
Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics pour une durée initiale de trois ans ferme, reconductible une fois pour une durée de un an, attribué en trois lots séparés.

Nature et étendue des lots :

Lot n° 1 : Téléphonie fixe

Raccordements et abonnements pour les sites liens T2, T0, analogiques ou IP (trafic voix) Communications arrivées et départs, toutes destinations, toutes natures.
valeur mini : 180 000 € HT pour la durée initiale de 3 ans et 60 000 € HT pour la 4ème année
valeur maxi : 900 000 € HT pour la durée initiale de 3 ans et 300 000 € HT pour la 4ème année.

Lot 2 : Téléphonie mobile
Abonnements, communications et services complémentaires (Data, ...).
valeur mini : 120 000 € HT pour la durée initiale de 3 ans et 40 000 € HT pour la 4ème année
valeur maxi : 900 000 € HT pour la durée initiale de 3 ans et 300 000 € HT pour la 4ème année

Lot 3 : Machine to Machine M2M
Abonnements, communications et services liés aux « objets » connectés en M2M (parcmètres, éclairage public, gestion de l'eau, …).
valeur mini : 75 000 € HT pour la durée initiale de 3 ans et 25 000 € HT pour la 4ème année
valeur maxi : 750 000 € HT pour la durée initiale de 3 ans et 250 000 € HT pour la 4ème année

4. Prestations techniques de type spectacles pour les Contre-plongées de Clermont-Ferrand

Dans le cadre des Contre-plongées de la Ville de Clermont-Ferrand, diver**se**s prestations techniques de spectacles (sonorisation, éclairage, vidéo et scène mobile) sont nécessaires pour mettre en place les représentations des spectacles et manifestations.

Volet développement durable de la consultation :

Appréciation des conditions de prise en compte d'une démarche éco-responsable de l'entreprise qui indiquera les mesures mises en œuvre concernant les enjeux environnementaux suivants :

a) la pollution
- limiter la pollution de l'air sur le lieu de travail,
- limiter la production de déchets et leur assurer une gestion adaptée, en particulier pour les déchets dangereux,
- limiter l'utilisation de substances dangereuses pour l'environnement et la santé,
- limiter le recours aux ressources naturelles.

b) le recyclage
- reprise des anciens matériels et la prise en charge de leur recyclage,
- collecte sélective et valorisation,
- provenance des matériaux,
- matériels recyclables.

c) les économies d'énergie
- pour les appareils électriques: des éléments sur la consommation électrique, les fonctions de mise en veille ou d'économie d'énergie.

d) mise en place éventuelle d'une certification environnementale.

Le coût de cette prestation est estimé par an à 45 000 € HT, soit 180 000 € HT sur 4 ans.

Procédure adaptée en application de l'article 28 du CMP
Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics pour une durée de un an reconductible trois fois, attribué en lot unique.
valeur mini annuelle : 15 000 € HT.
valeur maxi annuelle : 50 000 € HT.

5. Maintenance des matériels de spectacles des différents lieux scéniques du service Équipements de Spectacles

Il s'agit de disposer de prestations pour éviter tous dysfonctionnements des équipements scéniques, et s'assurer de leur conformité avec les normes en vigueur.
Le service Équipements de Spectacles de la Ville de Clermont-Ferrand entend conclure avec un/des spécialistes, un contrat de maintenance.
Ces interventions seront réalisées plus particulièrement durant l'inter-saison culturelle de juillet à septembre.

Volet développement durable de la consultation :

Appréciation des conditions de prise en compte d'une démarche éco-responsable de l'entreprise qui indiquera les mesures mises en œuvre concernant les enjeux environnementaux suivants :

a) la pollution
- limiter la pollution de l'air sur le lieu de travail,
- limiter la production de déchets et leur assurer une gestion adaptée, en particulier pour les déchets dangereux,
- limiter l'utilisation de substances dangereuses pour l'environnement et la santé,
- limiter le recours aux ressources naturelles.

b) le recyclage
- reprise des anciens matériels et la prise en charge de leur recyclage,
- collecte sélective et valorisation,
- provenance des matériaux,
- matériels recyclables.

c) les économies d'énergie
- pour les appareils électriques: des éléments sur la consommation électrique, les fonctions de mise en veille ou d'économie d'énergie.

d) mise en place éventuelle d'une certification environnementale.

Le coût de cette prestation est estimé par an à 55 100 € HT, soit 220 400 € HT sur 4 ans.
Cette estimation est établie sur une base 2014. Elle est susceptible d'évoluer avec le coût des prestations et surtout la prise en compte des matériels dont la garantie viendra à expiration (nouveaux matériels de l'Opéra).

Appel d'offres ouvert - en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP
Marché ordinaire de services d'une durée d'un an, reconductible trois fois, attribué en 4 lots.

Objet de chaque lot :
Lot 1 : Maintenance machinerie de la Maison de la Culture et la Cour des Trois Coquins
Lot 2 : Maintenance de la machinerie et de sa commande informatisée de l'Opéra-Théâtre
Lot 3 : Maintenance du matériel son et lumière du service
Lot 4 : Maintenance du matériel audiovisuel du service

6. Contrôle réglementaire périodique des matériels scéniques du service

Le Code du travail prévoit que les appareils et accessoires de levage, plate-forme élévatrice de personne, rideaux pare-flammes de théâtre, les équipements de protection individuelle et collective et le matériel de projection de cinéma soient soumis à une vérification périodique réglementaire de manière à contrôler la conformité réglementaire des équipements concernés.

Ces contrôles pourront être semestriels ou annuels durant l'inter-saison culturelle de juillet à septembre.

Volet développement durable de la consultation :

Appréciation des conditions de prise en compte d'une démarche éco-responsable de l'entreprise qui indiquera les mesures mises en œuvre concernant les enjeux environnementaux suivants :
a) la pollution
- limiter la pollution de l'air sur le lieu de travail,
- limiter la production de déchets et leur assurer une gestion adaptée, en particulier pour les déchets dangereux,
- limiter l'utilisation de substances dangereuses pour l'environnement et la santé,
- limiter le recours aux ressources naturelles.

b) le recyclage
- reprise des anciens matériels et la prise en charge de leur recyclage,

- collecte sélective et valorisation,
- provenance des matériaux,
- matériels recyclables.

c) les économies d'énergie
- pour les appareils électriques : des éléments sur la consommation électrique, les fonctions de mise en veille ou d'économie d'énergie.

d) mise en place éventuelle d'une certification environnementale.

Le coût de cette prestation est estimé par an à 6 500 € HT, soit 26 000 € HT sur 4 ans.
Cette estimation est établie sur une base 2014. Elle est susceptible d'évoluer avec le coût des prestations et surtout la prise en compte des nouveaux matériels (nouveaux matériels de l'Opéra).

Procédure adaptée en application de l'article 28 du CMP
Marché ordinaire de services d'une durée d'un an, reconductible trois fois, attribué en lot unique.

7. Formations autorisations de conduite et habilitations électriques

La présente consultation a pour objet :

- la mise en place de sessions de formation en matière de règles de conduite et de sécurité (initiation et recyclage),
- l'organisation de sessions d'habilitations électriques (initiation et recyclage)

Le coût global de ces achats est estimé à 135 000 € HT pour quatre ans, pour les deux lots.

Procédure adaptée en application de l'article 28 du CMP.
Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics pour une durée de un an reconductible trois fois, attribué en deux lots séparés.

Nature et étendue des lots :
Lot 01 : autorisations de conduite
valeur mini : 10 000 € HT
valeur maxi : 25 000 € HT

Lot 02 : habilitations électriques
valeur mini : 5 000 € HT
valeur maxi : 20 000 € HT

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser le lancement des procédures décrites ci-dessus et d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint(e) délégué(e) à signer les marchés avec les entreprises retenues, éventuellement dans le cadre d'une procédure de marché négocié suite à appel d'offres infructueux, ainsi qu'à procéder à leur résiliation si nécessaire en fonction des conditions d'exécution.

Marché de graphisme et scénographie de l'exposition "Tumulte gaulois, réalités et représentations" - Attribution d'une prime aux candidats non retenus

La consultation en cours a pour objet la conception et la réalisation de l'identité visuelle, du graphisme, de la signalétique et de la scénographie de l'exposition "*Tumulte gaulois, réalités et représentations*".
Lieux d'exécution : Musée Bargoin et Musée d'Art Roger Quilliot.

L'estimation du montant global de cette opération est de 150 000 € HT.
Procédure adaptée en application de l'article 28 du CMP.

Au titre de la consultation, il est demandé aux candidats de proposer dans leur offre un mémoire justificatif des dispositions qu'ils envisagent de mettre en œuvre dans le cadre de l'exécution du marché comprenant impérativement les informations suivantes :

- une note d'intention relative à l'identité visuelle et à la ligne graphique de l'exposition « Tumulte gaulois, réalités et représentations » ;
- une esquisse graphique pour l'identité visuelle de l'exposition ;
- une note d'intention précisant l'esprit scénographique et graphique de l'exposition, ainsi que sa traduction technique ;
- un book présentant les références de l'équipe graphique et scénographique, les expériences en matière de graphisme et de scénographie dans le domaine culturel (descriptions et photographies, et tout autre élément à la convenance du candidat permettant d'apprécier la qualité de leurs réalisations antérieures) ;
- un descriptif des moyens humains (l'équipe), techniques (matériels) et méthodologiques consacrés à la réalisation de ce marché.

Conformément à l'article 49 du Code des Marchés Publics, l'investissement demandé aux candidats pour répondre au marché étant relativement significatif, il vous est demandé, en accord avec votre commission, d'accepter de verser une prime de 500 € TTC aux candidats non retenus ayant remis une offre complète et conforme aux exigences du cahier des charges, à l'issue de la consultation.

MARCHES PUBLICS - ACHATS DE TRAVAUX, FOURNITURES ET SERVICES - AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHES

Afin d'assurer la continuité du service public et le fonctionnement des services municipaux, il convient de passer les marchés dans les domaines suivants :

I - Réalisation de travaux
II - Achat de fournitures
III - Achat de services

I - Réalisation de travaux

1. Marché de Travaux de dépollution dans le cadre de la requalification d'une friche urbaine

Marché de travaux en procédure adaptée en application de l'article 28.
La Commission d'Appel d'Offres du 9 décembre 2013 a retenu les entreprises suivantes:

Lot 01 : travaux de traitement des terres excavées
Attributaire : Entreprise GUINTOLI - 63 430 PONT-DU-CHATEAU
TF : 232 450 € HT
TC1 : 37 100 € HT
TF+TC1 : 269 550 € HT
Marché n° 13 484

Lot 02 : travaux de traitement des eaux souterraines
Attributaire : SITA Remédiation SAS - 69 330 MEYZIEU
TF : 131 654,40 € H.T
TC1 : 54 665,40 € H.T
TC2 : 54 665,40 € H.T
TF+TC1+TC2 : 240 985,20 € H.T
Marché n° 13 485

II - L'achat de fournitures

1. Fourniture de pièces d'arrosage automatique (2 lots)

L'objectif est d'assurer la maintenance et l'extension des installations d'arrosage automatique dans les espaces verts municipaux.
Procédure adaptée en application de l'article 28 du CMP.
Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics pour une durée de un an reconductible trois fois, attribué en deux lots séparés.

Lot n° 1 : Pièces de matériels d'arrosage courant
Marché n° 13-468PA
Durée : 1 an renouvelable 3 fois
Titulaire :
PUM PLASTIQUES
4 rue René Francart
ZAC Croix Blandin
51684 REIMS Cedex 2
Montant minimum annuel : 2 000,00 € HT
Montant maximum annuel : 12 000,00 € HT

Lot n° 2 : Pièces de matériels d'arrosage de marque Rain Bird
Marché n° 13-469PA
Durée : 1 an renouvelable 3 fois
Titulaire :
PUM PLASTIQUES
4 rue René Francart

ZAC Croix Blandin
51684 REIMS Cedex 2
Montant minimum annuel : 4 000,00 € HT
Montant maximum annuel : 20 000,00 € HT

2. Achat de fruits et légumes pour les services de la Ville (2 lots)

L'objectif du marché est la fourniture de fruits et légumes pour les unités de préparation culinaire (UPC) ainsi que les crèches et centres aérés de la Ville de Clermont-Ferrand.
Appel d'offres ouvert soumis aux dispositions des articles 33 3ºal. Et 57 à 59 du Code des marchés publics.
Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics pour une durée de un an reconductible trois fois, attribué en deux lots séparés.

Le marché a été attribué par la Commission d'appel d'Offres du 09 décembre 2013 à l'entreprise :

Lot n° 1 : Fruits et légumes en l'état et pommes de terre de consommation
Titulaire :
TERRE AZUR GROUPE POMONA
Rue Verte ZAC des Montels - ZI Ladoux
63118 CEBAZAT
Montant minimum annuel : 80 000,00 € HT
Montant maximum annuel : 320 000,00 € HT

Lot n° 2 : Fruits et légumes de 4ème et 5ème gamme
Montant minimum annuel : 3 000,00 € HT
Montant maximum annuel : 10 000,00 € HT
Le marché a été déclaré sans suite par la Commission d'appel d'offre du 09 décembre 2013.

3. Marché à bons de commande de fournitures de matériels et consommables pour les salles de spectacles

L'objectif est de renouveler le marché et permettre l'achat de fournitures et consommables scéniques destinés au fonctionnement courant des salles de spectacles que la Ville de Clermont-Ferrand gère.

Marché dans le cadre d'un appel d'offres ouvert soumis aux dispositions des articles 33 3ºal. et 57 à 59 du Code des Marchés Publics.

La Commission d'Appel d'Offres du 2 décembre 2013 a retenu l'entreprise suivante :

Durée : 1 an renouvelable 3 fois
Titulaire : Entreprise SCENETEC
5 avenue Pierre Sémard
69200 VENISSIEUX
Montant minimum annuel : 20 000.00 € HT
Montant maximum annuel : 130 000.00 € HT
Marché 13-482

III - Achat de services

1. Marché de nettoyage de divers bâtiments sportifs - marché négocié

(renouvellement d'un marché existant)
Lot 5 déclaré infructueux lors de première consultation et relancé en marché négocié pour les locaux sportifs :
- les vestiaires du stade de l'Espérance
- les vestiaires du stade d'Herbet
- les vestiaires du stade Camille et Edmond Leclanché
- les salles Julien Arnaud
- les bureaux du 1er étage de la Maison des Boulistes

- le gymnase Ferdinand Buisson
- la salle Victor Hugo

La Commission d'Appels d'Offres lors de sa séance du 02 décembre 2013 a retenu l'entreprise suivante:
Marché N° 13-483
Durée trois ans ferme
JOB AGGLO + EJA
3 rue Félix Mézard
63 100 CLERMONT-FERRAND
Montant pour 3 ans: 196 674,87 € HT
Estimation du service pour 3 ans: 204 800 € HT

2. Marché à bons de commande de transports des enfants et des adultes participant aux activités des écoles et des services de la Ville

L'objectif est de renouveler le marché des transports des enfants et des adultes participant aux activités des écoles et des services de la Ville.

Marchés dans le cadre d'un appel d'offre ouvert soumis aux dispositions des articles 33 3ºal. et 57 à 59 du Code des Marchés Publics.

La Commission d'Appel d'Offres du 25 novembre 2013 a retenu les entreprises suivantes :

Lot n°01 : Transports des enfants pour les restaurants scolaires
Durée : 1 an renouvelable 3 fois
Titulaire :
Transports FONTANON
2 rue de l'Industrie
63801 COURNON Cedex
Montant minimum annuel : 15 000.00 € HT
Montant maximum annuel : 100 000.00 € HT
Marché 13-474

Lot n°02 : Transports des enfants pour les activités sportives et éducatives
Durée : 1 an renouvelable 3 fois
Titulaire :
Groupement d'entreprises FONTANON - KEOLIS - DELAYE - CELLIER CHEVANET
Mandataire Transports FONTANON
2 rue de l'Industrie
63801 COURNON Cedex
Montant minimum annuel : 30 000.00 € HT
Montant maximum annuel : 150 000.00 € HT
Marché 13-475

Lot n°03 : Transports divers des élèves des écoles primaires, des structures petite enfance et de la Direction de l'Animation, de la Jeunesse et des Loisirs sur la commune
Durée : 1 an renouvelable 3 fois
Titulaire :
Groupement d'entreprises FONTANON - KEOLIS - DELAYE - CELLIER CHEVANET Mandataire Transports FONTANON
2 rue de l'Industrie
63801 COURNON Cedex
Montant minimum annuel : 30 000.00 € HT
Montant maximum annuel : 250 000.00 € HT
Marché 13-476

Lot n°04 : Transports régionaux des élèves des écoles primaires, des structures petite enfance, de jeunes et d'adultes
Durée : 1 an renouvelable 3 fois
Titulaire :
FAURE AUVERGNE
Mégecoste

43250 SAINTE-FLORINE
Montant minimum annuel : 60 000.00 € HT
Montant maximum annuel : 250 000.00 € HT
Marché 13-477

Lot n°05 : Transports nationaux enfants et adultes
Durée : 1 an renouvelable 3 fois
Titulaire :
CELLIER CHEVANET
68 avenue Roger Coulon
63430 PONT-DU-CHATEAU
Montant minimum annuel: 30 000.00 € HT
Montant maximum annuel: 100 000.00 € HT
Marché 13-478

Lot n°06 : Transports internationaux enfants et adultes
Durée : 1 an renouvelable 3 fois
Titulaire :
CELLIER CHEVANET
68 avenue Roger Coulon
63430 Pont du Château
Montant minimum annuel : 2 000.00 € HT
Montant maximum annuel : 30 000.00 € HT
Marché 13-479

Lot n°07 : Transports pour l'Ecole Municipale des Sports
Durée : 1 an renouvelable 3 fois
Titulaire :
Groupement d'entreprises FONTANON - KEOLIS - DELAYE - CELLIER CHEVANET
Mandataire Transports FONTANON
2 rue de l'Industrie
63801 COURNON Cedex
Montant minimum annue l: 10 000.00 € HT
Montant maximum annuel : 120 000.00 € HT
Marché 13-480

Lot n°08 : Transports pour activités sportives
Durée : 1 an renouvelable 3 fois
Titulaire :
Transports FONTANON
2 rue de l'Industrie
63801 COURNON Cedex
Montant minimum annuel : 1 000.00 € HT
Montant maximum annuel : 60 000.00 € HT
Marché 13-481

3. Distribution du magazine municipal Demain Clermont-Ferrand et de publications diverses de la Ville de Clermont-Ferrand

Appel d'offres ouvert - Marché à bons de commande
Montant mini annuel : 60 000 € HT
Montant maxi annuel : 90 000 € HT
Lot unique
La durée du marché est de 1 an et reconductible une, deux ou trois fois

La Commission d'Appel d'Offres en sa séance du 9 décembre a décidé de retenir l'offre suivante :
ADREXO
ZAC des Gravanches
11 rue du Pré Comtal
63100 CLERMONT-FERRAND

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint(e) délégué(e) à signer les marchés avec les entreprises retenues ainsi qu'à procéder à leur résiliation si nécessaire en fonction des conditions d'exécution.

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à la majorité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 23 décembre 2014

Pour Le Maire et par délégation,
L'Adjoint en charge des Marchés Publics,

Alain BARDOT